Revue Sénégalaise d'Histoire

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Département d'Histoire
Université Cheikh Anta Diop

S O M M A I R E

ÉDITORIAL

1. **Hubert BONIN** : La crise de la Covid 19 et les banques en 2020.
2. **Mor NDAO** : La gestion des crises sanitaires en contexte colonial : les épidémies de variole au Sénégal.
3. **Diatou THIAW**, **Sidia Diaouma BADIANE** et **Babacar FAYE** : Le végétal dans l'histoire des maladies du Sénégal.
4. **Adama Aly PAM** : Épidémies et société : le Sénégal à l'épreuve de la fièvre jaune, 1750 à 1960.
5. **El Hadji Oumar THIAM** : Tuberculose e decadência social nos romances *a morgadinha dos canaviais* de Júlio Dinis, *a brasileira de prazins* de Camilo Castelo Branco e *o livro de alda* de Abel Botelho.
6. **Aissatou SECK :** Contrôle et surveillance d'une endémo-épidémie en AOF. La maladie du sommeil au Sénégal, 1908-1945.

VARIA

7. **Saliou MBAYE** : Le transfert de la capitale de Saint-Louis à Dakar (1957-1960).
8. **Mamadou FALL** : The Fractures in Our Humanity

ISSN : 0850-2560

N° 10
Revue Sénégalaise d'Histoire
Décembre 2020

Numéro 10

Épidémies et sociétés : Les leçons du passé

Revue Sénégalaise d'Histoire

RSH

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

ISSN : 0850-2560 N° 10 – Décembre – 2020

Revue sénégalaise d'Histoire

Nouvelle série, Numéro 10 : décembre – 2020
ISSN : 0850-2560

Textes rassemblés par :

Mor NDAO, Abdou Karim TANDJIGORA et Daouda DIOP

Rédaction - Administration : Département d'Histoire

Département d'Histoire
Faculté des Lettres et Sciences humaines Université Cheikh Anta Diop de Dakar

ISSN : 0850-2560 N° 10 – Décembre – 2020

R S H

Revue du Département d'Histoire

Directeur de publication

Mor NDAO, Directeur de l'Ecole doctorale : Etudes sur l'Homme et la Société ED-ETHOS

Comité de patronage

Alioune Badara Kandji Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (UCAD), Boubacar Barry, (UCAD), Abdoulaye Bathily, (UCAD), Mamadou Kandji, ancien Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines (UCAD), Saliou Ndiaye, ancien Recteur (UCAD), Djibril Samb, ancien Directeur (IFAN Ch. A. Diop), Pierre Sarr, Ancien Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (UCAD), Ibrahima Thioub, Ancien Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université, Abdoulaye Touré, Directeur de l'IFAN Ch. A. Diop (UCAD).

Comité scientifique

Daha Chérif Ba, (UCAD), Cheikh Anta Mbacké Babou (Pennsylvania University), Hamady Bocoum (IFAN Ch. A. Diop), Souleymane Bachir Diagne (Columbia University), Babacar Diop, (UCAD), Babacar Mbaye Diop, (UCAD), Mamadou Diouf (Columbia University), Simon-Pierre Mbra Ekanza (Université Félix H. Boigny d'Abidjan), Abdou Salam Fall, Directeur du LARTES, Babacar Fall (UCAD), Mamadou Fall, (UCAD), Ousseynou Faye, (UCAD), Odile Goerg, (Université Paris VII), Leonhard Harding, (Université de Hambourg), Alioune Badara Kandji, (UCAD), Aboubakry Moussa Lam, (UCAD), Mohamed Mbodj (Manhattanville College), Penda Mbow, (UCAD), Saliou Mbaye, (Ancien Directeur des ANS), Lamine

Ndiaye, Directeur de l'École doctorale ETHOS (UCAD), Modou Ndiaye, Directeur de l'École doctorale ARCIV (UCAD), Malick Ndoye, (UCAD), Olivier Sagna, (UCAD), Babacar Sall, (UCAD), Moustapha Sall, (UCAD), Rokhaya Fall Sokhna, (UCAD), Moustapha Tamba, (UCAD), Mandiomé Thiam, (UCAD). Pierre Teissier (Université de Nantes), Ronéi Clécio Mocellin (Université Fédérale du Paraña – Curitiba, Brésil), Catherine Atlan (Université Aix-en-Provence – France), Mamadou Bouna Timéra (UCAD).

Comité éditorial

Idrissa Ba, (UCAD), Ndiouga Adrien Benga, (UCAD), Ismaïla Ciss, (IFAN Ch. A Diop), Abdoulaye Diallo, (UCAD), Kalidou Diallo, (UCAD), Alioune Dème, (UCAD), Elhadj Malick Dème, (UCAD), Mamadou Moustapha Dieng, (UCAD), Daouda Diop (UCAD), Ibrahima Diouf, (UCAD), Salouma Doucouré, (UCAD), Amadou Fall, (UCAD), Cheikh Faty Faye, (UCAD), Valy Faye, (UCAD), Mariama Guèye, (UCAD), Omar Guèye, (UCAD), Hamet Ndiaye, (UCAD), Abdarahmane Ngaidé, (UCAD), Khady Niang, (UCAD), Moustapha Sall, (UCAD), Sokhna Sané, (UCAD), Mouhamadou Nissire Sarr, (UCAD), Mouhamadou Moustapha Sow, (UCAD), Ibrahima Thiaw, (IFAN Ch. A. Diop), Abdou Karim Tandjigora (UCAD), Awa Yombé Yade, (UCAD).

Administration - Montage et suivi technique

Daouda Diop (UCAD), Abdou Karim Tandjigora (UCAD).

Adresser toute correspondance à :

Département d'Histoire - Université Cheikh Anta Diop de Dakar

5005 Dakar-Fann, Sénégal.

revuesenegalaisedhistoire@ucad.edu.sn

Téls : +221 77 142 03 30 / 77 641 69 26 / 77 465 22 87

Revue du Département d'Histoire

S O M M A I R E

ÉDITORIAL vii

1. La crise de la Covid 19 et les banques en 2020 9
Hubert BONIN

2. La gestion des crises sanitaires en contexte colonial : les épidémies de variole au Sénégal 27
Mor NDAO

3. Le végétal dans l'histoire des maladies du Sénégal 45
Diatou THIAW, Sidia Diaouma BADIANE et Babacar FAYE

4. Épidémies et société : le Sénégal à l'épreuve de la fièvre jaune, 1750 à 1960 63
Adama Aly PAM

5. Tuberculose e decadência social nos romances *a morgadinha dos canaviais* de Júlio Dinis, *a brasileira de prazins* de Camilo Castelo Branco e *o livro de alda* de Abel Botelho 85
El Hadji Oumar THIAM

6. Contrôle et surveillance d'une endémo-épidémie en AOF. La maladie du sommeil au Sénégal, 1908-1945 95
Aissatou SECK

VARIA

7. Le transfert de la capitale de Saint-Louis à Dakar (1957-1960) 111
Saliou MBAYE

8. The Fractures in Our Humanity 127
Mamadou FALL

ISSN: 0850-2560. N° 10 Décembre 2020 –130 pages - Revue Sénégalaise d'Histoire
Nouvelle série – Département d'Histoire – Université Cheikh Anta Diop de Dakar

ÉDITORIAL

La Revue Sénégalaise d'Histoire : L'esprit d'ouverture

Après un temps de répit de plus d'une décennie, la Revue sénégalaise d'histoire réapparaît en publiant son numéro 9 en décembre 2019. Au-delà de ce défi stimulant, c'est aussi l'occasion de rendre hommage à feu Brahim Diop pour l'avoir portée à bout de bras durant de longues années. Si ce pari fastidieux est gagné, celui de son organisation et de son orientation théorique restent à réussir. Compte tenu des évolutions et des réflexions qui ont marqué notre discipline ces dernières années, la RSH se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Fort de ce constat, l'on songe, comme approches, à l'histoire globale, à l'histoire connectée, à la microhistoire, à l'histoire contre-factuelle ; et comme objets, à l'histoire des genres (*Gender Studies*), à l'histoire des entreprises (*Business History*), à l'histoire des migrations ou encore à l'histoire de l'identification sociale.

Il convient à la Revue sénégalaise d'histoire, du point de vue empirique comme théorique, de s'intéresser à toutes ces approches, concepts et objets énumérés de façon non exhaustive. Pour le moment, elle tient à clarifier sa position en s'identifiant comme une revue africaine charpentée autour d'un esprit d'ouverture.

La première ouverture concerne l'aire géographique couverte par ses intérêts. La RSH continuera-t-elle à faire de l'Afrique son unique champ d'investigation ou devra-t-elle s'ouvrir au monde ? Depuis plusieurs décennies, le département d'histoire de l'UCAD était dans le souci générique sinon de (re)bâtir, du moins de « s'approprier » l'histoire du continent au préjudice d'une historiographie coloniale eurocentrée, voire un peu trop condescendante, et surtout trop solidaire d'une certaine source (sources écrites coloniales, sources européennes diverses). Ce postulat avait fait de la RSH une revue afro-africaine focalisée sur des problématiques africaines, traitées par des historiens africains en Afrique. Dorénavant les intérêts ne sont pas limités au sein d'une frontière géographique, le plus important étant que les propositions collent à la thématique.

A priori, le déni d'histoire africaine ou le souci posé à l'historiographie africaine par un attachement dogmatique à la méthodologie traditionnelle, positiviste puis friande de sources écrites, a engagé à rebours la production scientifique de la revue – parfois inconsciemment – dans une posture défensive. Non seulement l'Afrique est prise comme unique champ d'investigation, mais faut-il l'avouer, l'analyse laisse peu de place à l'autocritique et l'on se montre très frileux aux observations venues d'ailleurs.

Aussi la deuxième ouverture proposée est celle du pluralisme interprétatif – qui s'est imposé à l'historiographie africaine après le passage des générations du combat des années 1960-1980 – l'Afrique n'est pas le poste d'observation exclusif du continent. Nier ce fait ou travailler dans une direction autre que celle-ci, du moins dans une perspective historique, c'est prêter le flanc à des critiques incisives qui seraient tout de même légitimes. Par ailleurs, il ne s'agit plus seulement de mettre en évidence les dynamiques internes propres à l'Afrique, c'est aussi une occasion de valoriser les interconnexions diverses afin de rendre enrichissants les questionnements et les analyses.

Dans un contexte martelé par l'infini processus de la mondialisation, la réflexion gagne à être ouverte. Voilà d'ailleurs la nouvelle vision dans laquelle s'inscrit la RSH en lançant son dixième numéro intitulé : 10, « Épidémies et sociétés : les leçons du passé ». L'événement biologique actuel (covid-19), avec ses implications graves sur les économies et les relations sociales révèlent qu'une approche locale et « uni-située » ne laisse disposer que d'une fenêtre sur les problèmes à analyser. C'est pour ainsi dire que le seul regard africain, à partir du continent, de surcroît, ne débouche que sur une compréhension étriquée.

Par ailleurs, le questionnement du passé réclame parfois le point de vue des spécialistes d'autres disciplines, ce qui fera de cette revue un espace de croisement des perspectives d'historiens et de spécialistes d'autres domaines des sciences humaines et sociales. Le dernier point du pluralisme interprétatif est de mieux considérer que les historiens de métiers n'ont pas le monopole de l'écriture de l'histoire, en ce sens que cette discipline est une des rares où des non-spécialistes peuvent apporter des contributions remarquables à la compréhension des réalités. « Désacadémiser » le savoir historique est une nécessité là où le savoir oral représente un maillon essentiel de la connaissance. La RSH sollicite cette forme de contribution dans une démarche collaborative censée mettre les garde-fous préservant la démarche historienne.

La troisième ouverture concerne la « question temps » : la temporalité qui est prise en compte par la revue et dans laquelle doivent se circonscrire les articles soumis. La problématique menée par chaque numéro est proposée à une analyse sur le temps long ; une manière de solliciter l'éclairage de toutes les périodes, de la préhistoire aux temps les plus récents, en passant par toutes les temporalités intermédiaires. Cette démarche a en vue de s'apercevoir des variations liées à la « notion temps », au-delà de celles immanentes aux identités diverses (aires culturelles, aires géographiques, représentations, sensibilités, voire tempéraments des acteurs collectifs ou individuels des sociétés). Toutefois, le concept de longue durée ne doit pas effrayer ici. Il n'est pas imposé aux contributeurs dont les articles peuvent valablement se circonscrire, selon leurs objets, leurs centres d'intérêt autour de séquences plus ou moins longues de l'histoire.

L'insuffisance d'espace de production historique au Sénégal incite la revue à cette démarche intégratrice. Mais sommes-nous sous l'emprise d'une contrainte qui nous serait imposée par les conditions malaisées de production du savoir vécu au Sénégal ? Non ! Il s'agit surtout là, d'un refus de faire le choix dans la diversité des possibles : ceci n'est ni une faiblesse ni une volonté de plaire à tout le monde mais un choix résolu de faire dans de la pensée ouverte, d'être macroscopique, en donnant plus de possibilités à l'interprétation, en brassant large dans le temps, dans l'espace et dans l'analyse.

En somme, la RSH est un espace où prévalent le culte de la scientificité, le décloisonnement entre les espaces, les temps historiographiques et les diversités, quitte à renoncer par moment à l'hyper « académisme ».

Editorial Signé par :

Abdou Karim TANDJIGORA,
Daouda DIOP et
Mor NDAO.

Revue du Département d'Histoire
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

RSH

Revue Sénégalaise d'Histoire

N° 10, Décembre 2020, PP. 9-26.

La crise du Covid-19 et les banques en 2020

Hubert BONIN
Professeur émérite & chercheur en histoire économique Sciences Po Bordeaux et UMR/CNRS 5113 GRETHA
Université de Bordeaux
boninmoulleau@gmail.com

ISSN: 0850-2560. N° 10, Décembre 2020 – 130 pages - Revue Sénégalaise d'Histoire
Nouvelle série – Département d'Histoire – Université Cheikh Anta Diop de Dakar

1

La crise du Covid-19 et les banques en 2020

Résumé. La crise sanitaire provoquée par l'épidémie du Covid-19 a eu des retombées terribles sur l'économie, l'emploi, les revenus de nombreuses sociétés. Les banques sont confrontées à leur crise de trésorerie et doivent durablement gérer avec souplesse mais aussi vigilance leurs encours de crédit et leurs contreparties en fonds propres, avec le concours et sous le regard critique des Autorités bancaires. Nulle contagion de mauvais bilans n'a heureusement surgi, qui aurait provoqué une crise de confiance. Les débats tournent autour de la durée de la pandémie et de ses effets et donc sur le rythme de la sortie de crise.

Mots-clés : Banques, crédits, bilans, entreprises, confiance, régulation, refinancement.

Abstract. The health crisis caused by the Covid-19 outbreak has had a terrible impact on the economy, on employment, on the incomes of many corporations. Banks are facing their liquidity crisis and must be able to manage their outstanding credit and counterparties in equity with flexibility and vigilance on a long-term basis, with the assistance and under the critical eye of the banking authorities. Fortunately no contagion of bad balance sheets has arisen, which would have caused a crisis of confidence. The debates revolve around the duration of the pandemic and its effects and thus on the pace of the exit from the crisis.

Keywords: Banks, credits, balances sheets, companies, confidence, regulation, refinancing.

Introduction

Soudain, en hiver 2020, l'Europe est gagnée par l'épidémie du Covid-19, avant son essaimage en Amérique et en Afrique, notamment. Un cycle de croissance s'était déployé avec vigueur depuis 2010, malgré quelques soubresauts, et l'optimisme régnait quant à l'amenuisement du chômage et à la compétitivité des économies nationales ou continentales. Tout à coup, cette relative sérénité s'est brisée ; certes, des experts prédisaient, comme toujours, un retournement conjoncturel ; mais la violence du choc provoqué par la crise sanitaire a projeté les acteurs économiques dans la plus grave récession depuis les années 1930. La chute du haut de « la falaise » en a été d'autant plus haute.

Or, comme dans toute crise, les banques peuvent être confrontées à une gamme de risques matériels (immobilisation des créances, crise de liquidité) et immatériels (crise de confiance[1]). Cet article sera donc un essai qui prendra la mesure des incertitudes qui ont surgi sur les places bancaires depuis mars 2020. Le risque d'une épidémie de défiance sera d'abord soupesé. Puis le portefeuille de créances sera évalué. Les effets de la crise sur les structures mêmes du secteur bancaire seront précisés. Enfin, un regard sur quelques cas d'étude africains permettra d'élargir le champ des interrogations.

[1] Charles Goodhart et Gerhard Illing (dir.), *Financial Crises, Contagion, and the Lender of Last Resort*, Oxford, Oxford University Press, 2002. Charles Kindleberger & Jean-Pierre Laffargue (dir.), *Financial Crises: Theory, History, and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982. Charles Kindleberger, *Manias, Panics and Crashes: A History of Financial Crises*, New York, Basic Books, 1989.

Il faudra néanmoins rester conscient que l'historien de la banque va pratiquer ici une « histoire immédiate » et manquera par conséquent de l'assise informationnelle lui permettant une étude académique exhaustive. Si le texte se veut solide et fiable, il pâtit d'une fragilité structurelle due au manque de recul chronologique, d'où des supputations peut-être aléatoires, dans l'attente des recherches académiques qui tireront le bilan de cette crise dans quelques semestres.

1. De l'épidémie sanitaire au risque d'épidémie de défiance bancaire

« La crise sanitaire va-t-elle générer une nouvelle crise bancaire ? »[2], s'interrogeait-on. L'épidémie du Covid-19 représente évidemment une menace pour le secteur bancaire et pour toute l'économie européenne puisque les équilibres ont été rompus[3]. L'agence de notation *Scope Ratings* a récemment analysé les tendances sur les marchés et dans le secteur bancaire pour en mesurer l'impact. Les marchés financiers ont été fortement perturbés depuis l'accélération de la propagation du Covid-19 à l'échelle mondiale, avec des baisses sectorielles souvent importantes[4]. Les métiers de la gestion d'actifs, les contreparties en valeurs de capitalisation et même le quotidien de la banque de marchés en ont été peu ou prou ébranlés : le maître mot est en effet devenu, une fois de plus, « volatilité », d'où des incertitudes.

L'environnement financier est ainsi devenu troublé. Le métier de banque d'affaires et de financement en a pâti : le marché des introductions en Bourse est quasiment gelé ; le marché secondaire peut être touché si les cours ne cessent de baisser sur une période prolongée ; les banques ont perçu moins de commissions au cours du premier semestre 2020, avec des incertitudes sur les trimestres à venir.

Cependant, selon les spécialistes, les risques de déboucher sur une crise financière sont assez faibles en raison des spécificités de la situation actuelle. Les banques, en particulier européennes ou nord-américaines, en sont *a priori* préservées, bien qu'elles soient fortement affectées par cet événement, comme nous le verrons plus bas. Elles sont dans une situation financière et prudentielle plus solide qu'en 2007-2009, même avec des marges réduites. Elles disposent de meilleures sources de financement, d'un faible taux d'endettement, d'importantes réserves de liquidité et de plus de fonds propres.

L'encadrement réglementaire et prudentiel a imposé des ratios drastiques, au niveau mondial et encore plus au niveau européen. « Dans le cadre de son processus de surveillance et d'évaluation prudentielle, l'EBA [*European Banking Authority*] organise régulièrement des exercices de *stress-tests* pour toutes les banques de l'Union européenne afin d'évaluer sur une durée de trois ans leur résilience, c'est-à-dire leur capacité à absorber des pertes inattendues face à des chocs macroéconomiques et financiers très défavorables. »[5] « En moyenne, le

[2] Jézabel Couppey-Soubeyran, Erica Perego et Fabien Tripier, « La crise sanitaire va-t-elle générer une nouvelle crise bancaire ? », *The Conversation*, 11 juin 2020.

[3] Voir [https://banque.meilleurtaux.com/comparateur-banque/actualites/2020-mars/covid-19-represente-une-menace-pour-secteur-bancaire-et-economie-europeenne.html].

[4] *Cf.* Isabelle Chaperon, « La pandémie de Covid-19 provoque un krach boursier historique », *Le Monde*, 12 mars 2020. « Coronavirus: krach boursier en Europe et à Wall Street, pire journée de l'histoire pour la Bourse de Paris », *Le Monde*, 12 mars 2020.

[5] Jean-Guillaume de Tocqueville et Catherine Feunteun, « Solidité des banques face au coronavirus : pas de panique ! », *FigaroVox*, tribune, 3 avril 2020.

ratio total de fonds propres (« *CET1 fully loaded* ») du secteur bancaire européen – soit la réserve de capitaux des banques rapportée aux actifs détenus – atteignait 14,8 % au quatrième trimestre 2019 […]. Les trois quarts des banques avaient déclaré un ratio de solvabilité total supérieur à 13,4 % et toutes les banques avaient un ratio supérieur à 11 %. »[6]

Il ne semble guère envisageable d'assouplir un tel cadre de régulation, même si les accords de Bâle III ont accordé quelque marge de manœuvre aux banques dans l'autoévaluation de leurs risques[7] tout en préservant leur « coussin contracylique », avant que l'Autorité bancaire européenne ne reporte à 2021 les tests de résistance bancaire prévus en 2020, « afin de permettre aux établissements de se concentrer sur l'octroi de crédit, notamment à l'égard des entreprises. Mais elle prévoit de mener un exercice de transparence supplémentaire à l'échelle de l'Union européenne afin de fournir aux acteurs du marché des informations actualisées sur les expositions des établissements bancaires face à de telles situations »[8].

L'édifice bancaire ne s'est pas développé pendant le cycle de croissance 2010-2019 en porte-à-faux, comme cela avait été le cas en 2001/2003 -2006/2008, dans le cadre d'une « bulle »[9]. « Cette fois, c'est [vraiment] différent », pour reprendre le titre d'un ouvrage phare[10]. Par ailleurs, dans l'immédiat, les possibilités de refinancement à bas coût ont été encore élargies, que ce soit grâce à la Réserve fédérale américaine ou grâce à la Banque centrale européenne. Nulle pénurie de trésorerie n'est ainsi *grosso modo* envisageable, et une crise de liquidité classique[11] n'a pas été envisagée : « pas de panique »[12], donc, et « le spectre du krach de 2008, voire de 1929 »[13] est écarté.

2. Les banques confrontées à des créances immobilisées

Dans un premier temps, c'est l'image de marque institutionnelle des banques qui a été en jeu : elles ont dû prouver leur réactivité au service du « bien collectif », celui du maintien en réanimation financière d'une économie en risque d'asphyxie. « La première attente formulée aux banques a été de prendre des mesures pour aider les entreprises frappées par la crise du coronavirus, en acceptant notamment de reporter ou de suspendre les remboursements de leurs crédits. Elles ont acté rapidement : la mise en place de procédures accélérées

---

[6] « Covid 19 : les banques sont entrées dans la crise "plus fortes" qu'en 2008 », *MoneyVox*, 8 juin 2020.

[7] *Cf*. BSI Economics, « La réglementation du capital bancaire face à la crise du Covid-19 », 19 mai 2020 [http://www.bsi-economics.org/1145-reglementation-capital-bancaire-crise-covid19-dh].

[8] Jean-Jacques Essombe et Jessica Derocque, « Covid-19 : quel impact sur le secteur bancaire et financier ? », Bird & Bird, avril 2020 [https://www.twobirds.com/fr/news/articles/2020/france/covid-19-quel-impact-sur-le-secteur-bancaire-et-financier].

[9] Christopher Kobrak et Mira Wilkins (dir.), « The '2008 crisis' in an economic history perspective. Looking at the twentieth century », *Business History*, avril 2011, volume 53, n° 2, p. 175-192.

[10] Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff, *This Time is Different. Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2009.

[11] Douglas Diamond et Raghuram Rajan, « Liquidity risk, liquidity creation, and financial fragility: A theory of banking », *Journal of Political Economy*, 2001, 109, p. 287-327. D. Diamond, « Liquidity, banks, and markets », *Journal of Political Economy*, 1997, 105, p. 928-956. D. Diamond, « Banks and liquidity creation: A simple exposition of the Diamond-Dybvig model », Federal Reserve Bank Richmond, *Economic Quarterly*, 2007, 93 (2), p. 189-200.

[12] J.-G. de Tocqueville et C. Feunteun, article cité.

[13] Philippe Escande et Julien Bouissou, « Coronavirus : le spectre du krach de 2008, voire de 1929 », *Le Monde*, 25 mars 2020.

d'instruction de crédit (cinq jours) pour les situations de trésorerie tendues ; le report jusqu'à six mois des remboursements de crédits pour les entreprises ; la suppression des pénalités et des coûts additionnels de reports d'échéances et de crédits aux entreprises. Par ailleurs, elles ont été rapidement activées comme relais des mesures gouvernementales dont la mise en place des prêts de trésorerie garantis par l'État (PGE). Dans des délais inédits jusqu'alors (de l'ordre d'une semaine), les banques françaises ont été ainsi mises en capacité de distribuer un nouveau produit. Ce prêt, accordé par les banques (et non par l'État) s'adresse aux entreprises ayant un chiffre d'affaire inférieur à 1,5 milliards d'euros et moins de 5 000 salariés. Il peut couvrir jusqu'au 25 % du chiffre d'affaires annuel est garanti à hauteur de 90 % par l'État. »[14]

Dans un second temps, on a pris conscience que, comme lors de tout grand retournement conjoncturel, c'est le gel des créances qui menace le plus les banques, devenues soudain incapables de récupérer les encours de prêts accordés aux entreprises clientes. La chaîne du crédit serait ainsi paralysée et la mécanique même de l'intermédiation bancaire enrayée. Or il s'agit d'un aspect banal des crises bancaires classiques[15] ; s'il est quasiment certain que les banques échappent au risque systémique, elles peuvent néanmoins endurer une crise de leurs flux (versement des intérêts dus, remboursement des crédits, commissions d'octroi de nouveaux prêts) et de leur profitabilité, tandis que leur capitalisation boursière est entaillée. Ce n'est pas par conséquent une crise de la lucidité de banquiers propulsés par une croissance excessive et victimes de distorsions cognitives qui aura mûri[16], car c'est l'ensemble des places bancaires qui vacille à cause de la crise des entreprises clientes et une « forte dégradation des actifs bancaires [est] en vue »[17].

L'impact de l'épidémie sur les banques est fort car « les entreprises [font] face à un mur de dettes historiques »[18]. « Petites ou grandes, de nombreuses sociétés ont recours à l'endettement pour rester à flot et supporter le choc de la crise liée au Covid-19. Le réveil risque d'être douloureux. »[19] En mars, les prêts aux « sociétés non financières » ont progressé de 34,2 milliards d'euros, au lieu de 1,7 milliard seulement en février et une moyenne mensuelle de 4,5 milliards sur les trois dernières années ; ce sont essentiellement, pour 27,1 milliards, des crédits dits « de trésorerie » dans le cadre de la mobilisation de lignes de crédits[20].

---

[14] Ipso Facto & æquitis, « Les banques face à la crise de la Covid 19 », avril 2020 [http://ipsofacto-ce.fr/wp-content/uploads/2020/04/Le-secteur-bancaire-face-%C3%A0-la-crise-du-Covid-19.pdf].

[15] *Cf.* H. Bonin, « Essai de typologie des crises bancaires en France (XIXe-XXe siècles) », in Hubert Bonin et Jean-Marc Figuet (dir.), *Crises et régulation bancaires. Les cheminements de l'instabilité et de la stabilité bancaires*, Genève, Droz, 2015, p. 23-57.

[16] Hubert Bonin, « En quête de distorsions cognitives. Le paradoxe de la libéralisation bancaire : levier de la future crise de 2007/2008 ou levier du progrès économique ? », in H. Bonin et Jean-Marc Figuet (dir.), *Crises et régulation bancaires. Les cheminements de l'instabilité et de la stabilité bancaires*, Genève, Droz, 2015, p. 109-150. H. Bonin, *Des banquiers lucides dans le boum et la tempête (2004-2010*) ?, Paris, Textuel, 2011.

[17] « Crise de la Covid 19 : forte dégradation des actifs bancaires en vue », *MoneyVox*, 25 mai 2020.

[18] Éric Albert et Béatrice Madeline, « Les entreprises face à un mur de dettes historique », *Le Monde*, 12 juin 2020, p. 16-17.

[19] *Ibidem*.

[20] « L'impact de la crise du Covid-19 sur la situation des ménages et des entreprises : une première photographie à partir des données monétaires et financières à fin mars 2020 », Banque de France-Eurosystème, note du 29 avril 2020.

Cela dit, les banques ont répondu efficacement à la demande de leurs clients, puisque les crédits de trésorerie sont passés de 241,1 milliards d'euros en décembre 2019 à 263,8 en mars, ce qui a permis de faire face aux charges fixes et de régler les échéances liées aux transactions commerciales passées. La fragilité domine au printemps, même si nombre d'entreprises ont grossi leurs dépôts par précaution afin de se prémunir contre une crise durable. Aussi constate-t-on une « flambée inédite du crédit aux entreprises en mai »[21] : les encours de crédits (trésorerie et investissements) aux TPE, PME et grands groupes ont bondi de 11,5 % par rapport à mai 2019, à 1 156 milliards d'euros – au lieu de 1 061,1 milliards en décembre 2019.

Beaucoup de petites et moyennes entreprises sont sous perfusion de surendettement : « En France, en mars et avril 2020, 61 milliards d'euros de prêts bancaires ont été émis, quatre fois plus qu'en 2019 à la même période. Dans la zone euro, ce montant a été multiplié par sept [à 174 milliards] […]. Du fait de la pandémie de Covid-19, la question de la dette est omniprésente. »[22] Or la Banque de France estime à 1 127 milliards d'euros le volume des encours de crédits dans le pays et à 700 milliards celui de la dette obligataire[23]. Les effets commerciaux de l'épidémie ont imposé une réaction ample et rapide des Autorités : « L'État et les banques ont mis en place une thérapie de choc : le dispositif de prêts garantis par l'État (PGE). Le principe, comme dans d'autres pays européens : la création d'un "pont aérien de cash" destiné à compenser la perte de chiffre d'affaires provoquée par le confinement de l'économie […]. Les banques ont ainsi distribué plus de 100 milliards d'euros de crédits de ces prêts (en avril, mai et juin) à près de 500 000 entreprises. »[24]

L'injection de crédits bancaires constitue une sorte de « réanimation » pour les entreprises contaminées par la chute de leur chiffre d'affaires. Or, pour les grandes entreprises, un risque supplémentaire a surgi, celui de voir baisser leur « cotation » par les agences de notation, ce qui ne peut que nourrir un « risque de réputation » et une augmentation des taux d'intérêt pour leurs emprunts, sans même parler des doutes des fonds d'investissement quant à leur maintien à leur capital. On retrouve dès lors le risque de volatilité et donc celui d'une instabilité dangereuse. Heureusement, à l'échelle européenne (ou nord-américaine), les gouvernements se sont montrés généreux dans la distribution de prêts garantis (avec un encours de 87 milliards à la mi-juin), et le refinancement des banques a été plus ou moins garanti, ce qui a contribué à consolider les circuits du crédit et à éviter une paralysie systémique.

Cet article ne peut se transformer en catalogue des crises vécues par l'économie. Mais des branches d'activité ont durement souffert de la suspension des flux de consommation « non nécessaires ». Des entreprises de l'automobile, comme Renault, tanguent. La grande distribution fournit plusieurs cas de sociétés ayant pâti de manques à gagner énormes et donc étranglées par une crise bilancielle : la chaîne d'ameublement Alinea est en cours de dislocation, tout comme celle des magasins Conforama, tandis que le groupe de restaurants Courtepaille tombe en cessation de paiements et que la chaîne de chaussures André vacille et est

[21] Édouard Lederer, « Flambée inédite du crédit aux entreprises en mai », *Le Monde*, 11 juillet 220.

[22] Éric Albert et Béatrice Madeline, « Les entreprises », art. cit.

[23] Véronique Chocron, « Les banques vont affronter une vague de crédits douteux », *Le Monde*, 12 juin 2020, p. 17.

[24] Édouard Lederer, « Flambée inédite du crédit aux entreprises en mai », *Le Monde*, 11 juillet 220.

mise en redressement judiciaire en avril[25], tout comme la chaîne de fil à tricoter Phildar[26].

En fait, sans aller jusqu'au dépôt de bilan du géant des services de paiement en ligne allemand Wirecard en juin – qui va entailler des créances bancaires, notamment aux dépens du français Crédit agricole, engagé aux côtés de partenaires européens (Commerzbank, ING, ABN Amro)[27] –, des entreprises déjà fragiles à cause d'une stratégie floue ont pâti plus encore de la récession. Renault elle-même est victime à la fois de la chute des ventes et de la crise de son modèle économique, d'où son tangage par rapport au groupe Peugeot-PSA, tout comme Air France vivait déjà dans le doute quant à son portefeuille d'activités, tandis que Conforama doit fusionner avec son concurrent But. Des restructurations sont ainsi devenues inévitables : « La politique de Bercy [le ministère des Finances] consiste à mettre la pression sur les entreprises dont les difficultés avaient démarré bien avant l'épidémie de Covid-19 pour qu'elles prennent des mesures structurelles, recapitalisation voire cession, avant de recevoir l'argent du contribuable »[28] par le biais des PGE.

Des groupes doivent revoir en urgence leur structure financière afin de répondre aux exigences de banquiers inquiets pour leurs créances, d'analystes critiquant la dilution et la relative faiblesse de leurs ressources longues et de fonds d'investissement qui requièrent plus de transparence dans la gestion. Le groupe de communication Lagardère est ainsi soumis à des menaces tangibles de la part d'investisseurs ; et le groupe de distribution Casino a dû renégocier son plan de financement après que quatre sous-holdings aient dû enclencher une « procédure de sauvegarde » dès mai 2019 ; la crise a accéléré le processus de consolidation en mars 2020 (entrée d'un nouvel investisseur, report du remboursement de la dette à 2023)[29]. Plus modestement, la société de solutions marketing digital et de données numériques Solocal (3 500 salariés) obtient une conversion de sa dette en actions et un apport d'argent frais[30].

À terme, d'ailleurs, ces crises stratégiques ne pourront que susciter des réorganisations capitalistiques et des cessions d'actifs à des repreneurs solides. Cela avantagera les départements de banque d'affaires car « la crise entraîne des consolidations dans plusieurs secteurs […]. Beaucoup d'entreprises (des PME aux grands groupes) sont déjà à l'affût de "bonnes affaires" pour grossir ou diversifier leurs activités à bon prix […]. Des grands groupes risquent de céder certaines de leurs filiales non essentielles. Et certaines entreprises fragilisées voudront se rapprocher afin d'être plus fortes pour affronter les mois qui viennent », d'où des « mariages de raison » car « des consolidations sont inévitables, et les discussions commencent déjà. Les entreprises n'ayant pas de

[25] Juliette Garnier, « Colère et fatalisme au sein d'André, icône déchue de la chaussure tricolore », *Le Monde*, 20 juin 2020.

[26] Laurie Moniez, « Le groupe Phildar placé en sauvegarde judiciaire », *Le Monde*, 7 juillet 2020.

[27] Ninon Renaud, « Le dépôt de bilan de Wirecard crée un séisme en Allemagne », *Les Échos*, 26 juin 2020.

[28] Isabelle Chapron et Laurence Girard, « Courtepaille en cessation de paiements », *Le Monde*, 25 juillet 2020.

[29] Isabelle Chaperon et Cécile Prudhomme, « Casino : Jean-Charles Naouri obtient trois ans de répit », *Le Monde*, 3 mars 2020.

[30] Enguérant Renault, « Solocal trouve un accord de sauvegarde ave ses créanciers », *Le Figaro*, 4 juillet 2020.

problèmes de fonds propres seront avantagées »[31]. Le géant de services collectifs Engie a par exemple annoncé en juillet un vaste plan de recentrage stratégique, tout comme PSA a enclenché l'absorption de l'italien Fiat et Alstom celle de son concurrent Bombardier, dans les équipements de transport ferroviaire.

3. Les banques entre coût du risque et réflexion stratégique

In fine, le « coût du risque » est en jeu, « c'est-à-dire les provisions passées par les banques pour compenser d'éventuels accidents de remboursement des prêts qu'elles ont consentis tant l'encours des prêts compromis risque de s'élever au fur et à mesure de la contagion de la crise de trésorerie au sein des différents ensembles de clientèle, voire de l'épidémie de dépôts de bilan ou de faillites au second semestre 2020. « Les risques d'impayés restent élevés »[32] tant la situation de beaucoup de sociétés est devenue fragile. Au second semestre 2020, Société générale a ainsi dû provisionner 1,28 milliard d'euros à cause de créances immobilisées, après 820 millions au premier trimestre.

Le scénario le plus sévère de l'Autorité bancaire européenne va même jusqu'à estimer à 315 milliards d'euros l'impact sur les fonds propres « durs » des établissements, dans un rapport publié le 25 mai 2020. Et, en amont, il est clair que beaucoup de grandes entreprises devront recaréner leur bilan en renforçant leurs fonds propres afin de rééquilibrer leur bilan afin d'assainir leur relation avec leurs banquiers. Tout dépendra de la fameuse alternative entre une sortie de crise en V (avec un redécollage intense grâce notamment à la reprise des achats par les consommateurs) ou en W (donc avec une rechute conjoncturelle en cas de fort rebond de l'épidémie sanitaire) : selon les cas, l'amélioration de la santé financière des entreprises clientes sera plus ou moins rapide et durable ; or, en août 2020, les analystes évoquent pour le moment une reprise « en aile d'oiseau » puisque la remontée qui s'est dessinée grâce à la sortie du confinement s'est vite stabilisée[33].

Face à de telles inquiétudes[34], la capacité de résistance des banques est en jeu. Au cœur de l'urgence de la crise sanitaire, elles peuvent aisément endurer des pertes, même substantielles. Société générale déclare ainsi une perte de 1,26 milliard d'euros pour le deuxième trimestre 2020, après une première perte de 326 millions au premier trimestre : « Elle a dû accumuler d'importantes provisions pour faire face aux faillites et impayés à venir en raison de la pandémie […]. Ces provisions historiques pour d'éventuelles pertes de crédit, matérialisées par l'indicateur du coût du risque, ont ainsi quadruplé, passant de 314 millions d'euros au deuxième trimestre 2019 à près de 1,3 milliard sur la même période de 2020. Ces réserves amputent directement le résultat d'exploitation du groupe, tombé à 157 millions, contre 1,7 milliards d'euros au

[31] Danièle Guinot, « Les banques d'affaires prêtes à surfer sur la vague de fusions », *Le Figaro*, 4 juillet 2020.

[32] Jean-Claude Bourbon, « Crise du coronavirus : les banques ont ouvert en grand les vannes du crédit », *La Croix*, 24 mai 2020.

[33] Claude Fouquet, « Vigoureuse après le déconfinement, la reprise donné des signes d'essoufflement », *Échos*, 11 août 2020.

[34] Isabelle Chaperon, « Coronavirus : des opérations financières "gelées" et des banques "collées" », *Le Monde*, 21 mars 2020. Guillaume Bayre, « Le secteur bancaire au cœur des inquiétudes face au coronavirus », *BFM Business*, 7 mars 2020. Ipso Facto & æquitis, « Les banques face à la crise de la Covid 19 », avril 2020 [http://ipsofacto-ce.fr/wp-content/uploads/2020/04/Le-secteur-bancaire-face-%C3%A0-la-crise-du-Covid-19.pdf].

deuxième trimestre 2019. »[35]

Un nouveau facteur de différenciation est apparu entre des banques moins frappées par la crise et d'autres flottant mieux face aux remous, puisque BNP Paribas a obtenu un bénéfice de 2,3 milliards d'euros au deuxième trimestre[36]. Pourtant, même cette dernière pâtit de son exposition aux risques dépendant du secteur de l'hôtellerie-restauration, paralysé par les effets de la pandémie : son encours de prêts sur ce créneau représente 11,3 % de ses fonds propres, devant BPCE (10,8 %), Crédit agricole (10,3 %), Crédit mutuel (10 %) et Société générale (7 %). BNP Paribas a dû absorber « la hausse des nouvelles provisions pour faire face à des impayés de crédit. Au deuxième trimestre [2020], celles-ci ont augmenté de 826 millions sur un an. Une partie de ce montant (329 millions d'euros) a été mise de côté par prudence pour couvrir des risques encore non avérés. En revanche, le solde (497 millions) correspondant à des faillites et à des défauts de paiement ayant déjà eu lieu, signe que l'impact économique de la pandémie commence à se faire sentir sur les entreprises »[37].

En parallèle avec le métier de banque d'entreprise, les activités de banque de marchés ont dû évoluer au gré de la volatilité des produits financiers. « "Les marchés se sont disloqués ; cela signifie que les indices ont évolué différemment des tendances historiques. Dans ce contexte, le produit et ses couvertures ne fonctionnent plus", explique Gildas Surry [analyste gérant chez Axiom AI]. "Par ailleurs, nombre d'entreprises ont annulé leurs payements de dividendes en raison de la crise ; or certains modèles de dérivés actions ne prévoyaient tout simplement pas que cela soit possible", d'où un effondrement de 80 % des revenus des activités actions de Société générale au deuxième trimestre. »[38]

Néanmoins, on l'a dit, la solidité de la charpente bilancielle des banques européennes (et nord-américaines) leur permet de résister aux ondes de choc de la crise provoquée par la pandémie. Il paraît dès lors excessif de prétendre, comme le cabinet de conseil McKinsey, qu'« une banque sur trois [serait] menacée de disparition dans le monde »[39] (354 sur l'échantillon d'un millier étudié) ; cela paraît quelque peu excessif, quoi qu'on apprécie difficilement la capacité de résistance de nombre de banques chinoises ou sud-américaines, voire européennes. « Le cabinet pointe du doigt plusieurs facteurs. Le premier d'entre eux est l'environnement des taux faibles, voire négatifs, qui pèse sur les revenus des établissements bancaires. Pour y faire face, ils ont misé sur les volumes en octroyant massivement des prêts, une stratégie risquée qui pourrait s'avérer désastreuse en cas de retournement de conjoncture. Les incidents de payement pourraient alors se multiplier, mettant en péril la survie de la banque. »[40] Or la crise du Covid-19 a précisément déclenché ce repli des affaires.

On comprend que les plans stratégiques de recentrage des activités sur les plus rentables, les moins consommatrices de capitaux ou de contreparties, soient destinés à s'intensifier. Des établissements ont allégé des compartiments de la banque de marchés (Barclays, *Deutsche Bank*). D'autres réorientent leur banque

---

[35] Véronique Chocron, « Covid-19 : la Société générale essuie une lourde perte », *Le Monde*, 4 août 2020.

[36] Danièle Guinot, « BNP Paribas réussit à rester profitable », *Le Figaro*, 1er août 2020.

[37] *Ibidem*.

[38] Véronique Chocron, « Covid-19 », article cité.

[39] « Une banque sur trois menacée de disparition dans le monde », *Le Figaro*, 21 octobre 2019.

[40] *Ibidem.*

de détail du réseau d'agences à une gestion numérique : la politique de suppressions d'effectifs en continu depuis les années 2010 ne peut que s'intensifier durant les années 2020, avec cette crise du Covid-19 comme accélérateur, tout comme le passage partout dans l'organisation du « rabot » dans le cadre de plans d'économie drastiques[41]. Il faut encore plus tailler dans les coûts de fonctionnement ; un cas révélateur est celui de la Société générale, qui élague encore plus son réseau et donc ses effectifs, avec l'annonce de la suppression d'un petit millier de postes en novembre 2020.

Déjà avant la crise, chaque équipe bataillait pour consolider le socle bilanciel et stratégique (cession d'activités, contraction d'autres) et redessiner le modèle économique (en anglais : *business model*). Société générale a brandi le drapeau de l'offensive contre « la peur du déclassement […] : minée par une absence de stratégie claire, la banque cherche un second souffle »[42]. Des « choix forts » s'imposent aux banquiers, comme chez *Deutsche Bank*, où l'équipe dirigeante avait été renouvelée en avril 2018, ou chez *Commerzbank*. Or la capitalisation de Société générale n'est plus que de 12,5 milliards d'euros au début de juillet 2020 au lieu de 43 milliards pour BNP Paribas.

Comme l'indique lui-même Frédéric Oudéa, le directeur général de Société générale (et président de la Fédération bancaire française), « cette crise accélèrera les mutations structurelles »[43]. D'ailleurs, lui-même rabote les activités et les effectifs de sa branche de banque de marchés, qui subit des pertes ici et là durant l'été : « SocGen reported a €1.26bn loss for the second quarter as it pledged to cut risk and strip costs from its equities trading division, booking more than €1.3bn in one-off charges. It was the second consecutive quarterly loss for SocGen, with revenues falling 15.7 per cent year on year to €5.3bn. »[44] De même, le groupe BPCE remet en question plusieurs départements de Natixis, la filiale de banque d'entreprise et de marchés, en novembre 2020, après que son directeur général ait été révoqué le 3 août : « Il était devenu urgent de changer la culture du risque chez Natixis […] Elle] va réduire son activité dérivés actions (produits financiers risqués), très chahutée cette année, sous l'effet de la crise due au Covid-19, et arrêter les produits les plus complexes. »[45]

Des experts prédisent un nouveau mouvement de concentration à l'échelle européenne ; aux États-Unis, la troisième banque du pays qu'est Wells Fargo oscille au creux des vagues de la crise alors qu'elle s'était plutôt bien sortie de la crise de 2007-2008 : « Aujourd'hui, la situation devient critique. Les pertes s'accumulent sur les crédits. Selon les analystes de Bloomberg, la banque pourrait annoncer un résultat net de 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre, contre 6,2 milliards pour la même période en 2019. Alors, le vernis craque. Elle se prépare à annoncer des milliers de suppressions d'emplois. »[46] Toutes les banques sont dès lors confrontées aux exigences de « l'agilité »

[41] Véronique Chocron, « Coronavirus : de nouveaux plans d'économies dans les banques françaises », *Le Monde*, 22 mai 2020.

[42] Raphaël Bloch, « Société générale, la peur déclassement », *L'Express*, 2 juillet 2020.

[43] Entretien avec Cécile Crouzel et Danièle Guinot, *Le Figaro*, 11 juillet 2020.

[44] David Keohane et Owen Walker, « Société générale falls to surprise loss with equities unit under pressure », *Financial Times*, 3 août 2020.

[45] Véronique Chocron, « Pénalisée par ses prises de risques, Natixis annonce rentrer dans le rang », *Le Monde*, 7 novembre 2020.

[46] Philippe Escande, « La banque retient son souffle », *Le Monde*, 11 juillet 2020.

managériale, surtout dans la banque de détail, affirme-t-on[47]. Plus généralement, on s'interroge sur la « résilience des banques françaises »[48].

4. Des questions sur les retombées de l'épidémie sur les banques africaines

Afin d'entrer dans la logique du champ géographique de la *Revue sénégalaise d'histoire*, cette section tente d'évaluer les effets de la crise pandémique sur l'économie bancaire de quelques pays africains. Banalement, le Covid-19 ne peut manquer de freiner la croissance car « l'Afrique [est] frappée par la crise économique »[49], en particulier les pays exportateurs de denrées ou de produits miniers et les pays touristiques. « Le secteur bancaire africain connaîtra un ralentissement de performances en 2020, malgré l'appui des banques centrales […]. En effet, de nombreux secteurs économiques sont en berne dans les pays de la région. Cette situation fait anticiper une baisse des revenus d'intérêts dans le meilleur des cas ou des non-remboursements de dettes. Dans ce dernier cas, les banques centrales africaines ont mis en place des mécanismes de renégociation des dettes pour les entreprises. Mais, lorsque vont passer les moratoires, il n'est pas certain que les capacités de remboursement se soient renforcées entre-temps […]. Il y a eu des baisses de taux directeurs, des allègements des conditions auxquelles les banques commerciales peuvent venir demander des liquidités et dans plusieurs cas, il y a même eu un accroissement des ressources disponibles pour les banques qui en auront besoin, à de faibles taux. »[50]

« Cependant, toutes ces mesures risquent de ne pas suffire à permettre aux banques commerciales qui opèrent dans les pays africains de connaître une meilleure année 2020. Les principales agences de notation (Fitch, S&P Global Ratings et Moody's) attirent l'attention sur le fait que ces mesures qui sont destinées à limiter les effets économiques du Covid-19 sur les entreprises et les ménages, ne les arrêteront pas complètement. Il faudra s'attendre à un ralentissement des volumes de crédits accordés aux acteurs économiques. L'hypothèse derrière cette logique est que la disponibilité de liquidités ne se traduira pas forcément par une demande de crédits. »[51]

Même si une bonne part de l'économie (informelle ou non) échappe à la bancarisation directe (sans parler ici de la gestion digitale des flux bancaires), l'Afrique ne peut échapper à cette quadrature du cercle : repli de l'activité de la demande et des entreprises, tensions de la trésorerie de celles-ci, prudence des banquiers, attentisme des parties prenantes, malgré les processus de refinancement par les banques centrales, la baisse des taux directeurs, passé ainsi au Sénégal à 2,5 % en mai 2020 et l'incitation à la renégociation des taux des

[47] Valérie Gitenay, « L'agilité des banques de détail à l'épreuve de la crise », CapGemini, 29 avril 2020 [https://www.capgemini.com/fr-fr/2020/04/agilite-banques-crise-coronavirus/].

[48] Élisabeth Coulomb (dir.), « Crise de Covid-19 : quelle résilience des banques françaises ? », numéro spécial de *RB Revue-Banque.fr*, juin 2020, n° 845.

[49] Yves Bourdillon, « L'Afrique épargnée par le virus, mais frappées par la crise économique», *Les Échos*, 24 avril 2020, p. 24.

[50] Idriss Ling, Agence Ecofin, 10 aril 2020 [https://www.agenceecofin.com/finance/1004-75621-le-secteur-bancaire-africain-connaitra-un-ralentissement-de-performances-en-2020-malgre-l-appui-des-banques-centrales].

[51] *Ibidem*.

crédits en cours[52].

Partout, l'assouplissement des conditions bancaires a permis d'injecter de l'argent dans les circuits productifs, comme au Maroc, bien que marqué par un confinement drastique, ce qui « a permis au secteur bancaire et financier de distribuer les aides directes, de traiter les demandes de report d'échéance et d'instruire et débloquer les crédits de trésorerie permettant aux entreprises de faire face à leurs charges alors que beaucoup d'entre elles enregistraient un ralentissement brutal de leurs activités et revenus »[53]. Mais, tout aussi classiquement, « une enquête menée entre le 11 avril et le 12 mai 2020 par la représentation au Maroc du cabinet Roland Berger révèle que certaines banques redoutent en majorité une augmentation des créances douteuses du fait même de la pandémie du Covid-19, en raison de l'incapacité des clients à faire face à leurs engagements ».

Heureusement, « la mise en place de certaines mesures gouvernementales prises dans ce sens permettra aux clients des banques de faire face aux chocs de liquidité et de renforcer leurs besoins de trésorerie. Toutefois, ces mesures ne suffiront pas à limiter les pertes d'exploitation attendues au niveau des entreprises »[54]. À son échelle, chaque pays (avec le parrainage de la banque centrale) s'est essayé à concilier les exigences de l'équilibre du système bancaire, au nom du principe de liquidité, les besoins de trésorerie des entreprises clientes, au nom de la sauvegarde du système productif et commercial. Aucune crise grave n'a donc surgi, même si les dirigeants des banques ont dû se doter de vigies attentives en jaugeant les dossiers d'encours et la viabilité des clients.

Vu la taille de son économie, le Maroc a constitué par exemple un cas d'étude positif, grâce à la cohérence de l'action de Bank Al-Maghrib (BAM), du ministère de l'Économie et du Groupement professionnel des banques du Maroc : « Le Comité de veille économique a pris un ensemble de mesures en faveur des entreprises touchées par cette pandémie, notamment les TPE, les PME et les professions libérales. Il a consenti des reports de remboursement d'échéances des crédits bancaires et de crédits leasings (310 000 demandes), accordé des garanties de crédit au profit des entreprises dont la trésorerie s'est détériorée (9 000 prêts). D'autres mesures ont participé à alléger les contraintes financières des entreprises : **report du dépôt des déclarations fiscales, suspension des contrôles fiscaux, exonération de l'impôt, assouplissements des paiements de pénalités de retard sur les marchés publics, prêts sans intérêts au profit des auto-entrepreneurs.** Le Comité de veille a également mis en place plusieurs mesures pour faciliter le financement de l'économie par le système bancaire et répondre aux besoins en liquidité des entreprises. Les banques ont été invitées à surseoir au provisionnement des crédits qui feront l'objet d'un moratoire et à utiliser les coussins de liquidité après un relâchement

[52] *Cf.* Pape Ndiamé Gueye, « Sénégal : les banques à l'épreuve du Covid-19 », *Financial Afrik*, 12 mai 2020.

[53] Ristel Tchounand, entretien avec Ismaïl Douiri, « Le secteur bancaire devra s'adapter à un nouvel environnement », *Afrique La Tribune*, 28 mai 2020.

[54] « Coronavirus : les craintes des banques marocaines », 6 juin 2020 [www.bladi.net/maroc-covid-19-les-craintes-des-banques.69883.html]. « Les banques marocaines bientôt en manque de liquidités à cause du Coronavirus », *meilleurebanque.com*, mars 2020.

des ratios prudentiels. »[55]

Comme en Europe, la réactivité aura été le maître mot pour enrayer tout risque de crise de volatilité : « La vitesse avec laquelle les banques ont répondu présent est remarquable, alors qu'on pouvait entendre ici et là que les banques n'étaient pas toujours réactives ou proactives. Il faut croire que la situation a été jugée suffisamment sensible pour l'industrie bancaire mondiale et pas seulement marocaine, que les banques ont fait preuve d'une rapidité d'adaptation que l'on rencontre plutôt dans les plus petites structures […]. Le message est clair : il faut inciter les clients à emprunter. La deuxième mesure notable prise par BAM est l'augmentation de la capacité de financement des banques : cette mesure annoncée le 29 mars dernier n'est pas anecdotique car BAM a multiplié par trois cette capacité ! Autre mesure prise pour soutenir les liquidités bancaires, BAM a aussi mis en place une nouvelle ligne de refinancement des banques par appel d'offres à un taux concessionnel de 1,25 % et l'allongement de la durée des pensions livrées. »[56] Au Sénégal, les banques se sont associées au fonds Force Covid-19, qui a été monté pour soutenir l'octroi de crédits aux entreprises en situation délicate[57].

Cependant, l'inéluctabilité d'une récession durable, notamment en Afrique subsaharienne, trouble les perspectives d'affaires pour plusieurs trimestres en 2020-2021, ce qui fragilise les conditions d'exploitation des entreprises et de leurs partenaires bancaires, d'où l'extrême prudence des banquiers. Cela dit, les grandes banques transafricaines gardent le cap : « Les ratios de solvabilité d'Attijariwafa [grande banque marocaine] devraient rester légèrement supérieurs aux minima réglementaires à la fin de 2020 […]. Selon les prévisions du groupe, **sur base consolidée**, le ratio de solvabilité global du groupe (capitaux propres rapportés aux engagements), devrait se situer à **12,71 %** à fin décembre 2020, par rapport à un minimum réglementaire de 12 %, contre un ratio de 13,14 % enregistré à la fin de l'année 2019. Pour sa part, le ratio de fonds propres de catégorie 1 devrait s'établir à **10,16 %** pour un minimum réglementaire de 9%, contre un ratio de 10,32 % en 2019. Les fonds propres réglementaires du groupe devraient baisser de **1,9 %** pour se situer à **51,7 milliards de DH** contre 52,7 milliards de DH à fin décembre 2019. »[58]

Malgré ces précautions, comme en Europe, il faut tenir compte de la probable dégradation de la capacité de remboursement des emprunteurs, de la dégradation de la qualité et de la qualité des prêts ; cela explique la baisse de la note attribuée aux banques marocaines par l'agence de notation Moody's le 27 avril. Mais la stabilité du système bancaire n'est nulle part menacée ; Attijariwafa a même réussi son émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant

[55] Larabi Jaïdi, « Coronavirus et Afrique. Le Maroc, un modèle de gestion de crise ? », Paris, Institut Montaigne, 15 mai 2020 [https://www.institutmontaigne.org/blog/coronavirus-et-afrique-le-maroc-un-modele-de-gestion-de-la-crise].

[56] « Avis d'expert : Comment les banques peuvent s'en sortir », *LesEco.ma*, 20 mai 2020.

[57] Adama Wade, « Sénégal ; les banquiers s'engagent fortement pour le fonds Force Covid-19 », *Financial Afrik*, 2 avril 2020 [https://www.financialafrik.com/2020/04/02/senegal-les-banquiers-sengagent-fortement-pour-le-fonds-force-covid-19/].

[58] « Attijariwafa Bank : les ratios de solvabilité devraient rester à un niveau confortable malgré la crise du Covid-19 », *Le Boursier*, 11 juin 2020 [https://www.leboursier.ma/Actus/7751/2020/06/11/Attijariwafa-bank-les-ratios-de-solvabilite-devraient-rester-a-un-niveau-confortable-malgre-la-crise-du-Covid-19.html].

global de 1,5 milliard de dirhams en juin[59].

La sortie de crise figure déjà dans les réflexions des experts, soucieux d'imaginer une évolution sensible du modèle économique des banques africaines d'envergure (Ecobank, Bank of Africa, BGFI Bank, Attijariwafa Bank, LCB Bank-BMCE Bank, Finactu[60], etc.). Leur enracinement dans les communautés d'affaires de chacun des pays où elles se développent devrait mobiliser encore plus les outils d'évaluation des besoins des clients en cours ou potentiel et des risques encours dans le cadre d'un élargissement des champs d'intervention, en particulier au sein de stratégies d'industrialisation[61].

On pense même à une « réinvention » des banques africaines : « Quels que soient les changements de paradigme qui pourraient s'opérer, l'Afrique devra disposer d'un secteur financier (et notamment bancaire) dont la taille et les fonds propres sont à la dimension des enjeux de financement de ses économies, dont la flexibilité est de nature à opérer l'inclusion financière tant souhaitée et dont les mécanismes de financement savent enfin prendre la pleine mesure de l'importance et du poids que représentent les toute petites entreprises (TPE), souvent individuelles ou informelles, et les petites et moyennes entreprises (PME) dans ses économies […]. Les institutions de micro et méso-finance doivent aujourd'hui se structurer pour attirer vers elles ces TPE et PME qui échappent pour la plupart au secteur financier, les aider et les accompagner dans leur formation et leur formalisation et surtout les soutenir avec les facilités appropriées. »[62] « L'inclusion bancaire »[63] pourrait devenir un enjeu plus stratégique afin d'accélérer la sortie de la crise du Covid-19 ; mais l'on dépasse ici les limites de ce modeste article de bilan (provisoire) des effets de la pandémie sur l'économie bancaire.

Conclusion

L'épidémie du Covid-19 et les mesures de confinement national et transfrontalier ont suscité indéniablement une crise économique internationale, avec, dans de nombreux pays, une récession profonde, comme en France et aussi dans beaucoup de pays africains. Les circuits du crédit en ont été sérieusement perturbés à cause de la crise de trésorerie subie par des entreprises dont les revenus ont été entaillés par la chute des achats et des commandes. Pourtant, cette crise n'a pas été l'occasion de révélations cruelles sur des déséquilibres bilanciels de telle ou telle banque, ni d'une crise de confiance[64], contrairement à la grande crise de 2007-2008. Structurellement (sauf exceptions, comme au

---

[59] [https://www.leboursier.ma/Actus /7748/2020/06/11/ Attijariwafa-Bank- emission- de- deux- emprunts- obligataires-subordonnes-d-un-montant-global-de-15-MMDH.html].

[60] En pleine crise du Covid-19, Finactu a même racheté à BNP Paribas ses filiales (Banque pour l'industrie et le commerce) au Mali, au Gabon et aux Comores.

[61] Laurent Soucaille, « Les banques face à le Covid-19 : Une crise porteuse d'espoirs », *African Banker*, 25 avril 2020.

[62] Charles Kié, « Covid-19 : la crise oblige les banques africaines à se réinventer », (1/2), 8 mai 2020 ; (2/2) », 13 mai 2020 [https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes/2020-05-13/covid-19-la-crise-oblige-les-banques-africaines-a-se-reinventer-2-2-847532.html], *Afrique. La Tribune.fr*.

[63] *Cf*. Kanika Saigal, « The contradictions of African banking », *Euromoney*, 1er mai 2019, p. 140-142 et 144-147.

[64] Timothy Guinnane, « Les économistes, le crédit et la confiance », *Genèses*, 2010/2, n° 79, p. 6-25. Mark Casson, *Studies in the Economics of Trust*, Aldershot, Hants; Brookfield, Elgar, 1995.

Liban ou au Venezuela), les fondements des places bancaires n'ont pas été fissurés. En amont, les accords internationaux (Bâle III) et européens (au sein de l'Union bancaire) et les autorités ont imposé une régulation qui les a préservées de dérives bilancielles. En aval, au niveau européen ou national, le soutien des banques centrales et des ministères des Finances ont apaisé les inquiétudes en fournissant des capacités de refinancement et de garantie efficaces.

Cette crise aura confirmé que la relation entre les banques et leurs clients sont déterminantes dans la préservation de la stabilité d'une branche d'activités. Un partage des données sur la trésorerie et le bilan trimestriel est essentiel pour éviter toute asymétrie d'information ; le soutien relativement indéfectible des banquiers à leurs partenaires doit prouver « l'enracinement » (en anglais : *embeddedness*[65]) des premiers dans les communautés d'affaires des seconds[66] : tandis que fleurissaient des « *clusters* » sanitaires (foyers de contamination », l'entretien des liens de proximité au sein des « clusters » économiques (systèmes locaux de production[67]) s'est avéré essentiel au maintien en vie de nombre d'entreprises de toute taille. Face à la volatilité exacerbée des économies, une confiance précieuse s'avère nécessaire, bien que les banques n'aient pu porter à bout de bras des sociétés qui enduraient auparavant de fortes tensions financières ou stratégiques. L'économie de la confiance a pu prospérer peu ou prou, sans céder pour autant aux connivences ou à trop de « facilité » dans le renouvellement ou la renégociation des encours de crédits. Il a fallu dénicher l'équilibre pertinent entre « banque transactionnelle », soucieuse des chiffres bilancielle, et « banque relationnelle », ouverte à un examen approprié des comptes-clients.

Or garantir à une grosse majorité des entreprises le maintien de leur approvisionnement en crédit était nécessaire pour maintenir au-dessus de la ligne de flottaison non seulement les PME-TPE indispensables aux systèmes productifs confirmés, mais aussi pour fournir les bouées de survie aux myriades de « jeunes pousses » (en anglais : *start-ups*) qui ont essaimé au cœur de la vague de croissance cyclique durant la décennie récente : les étouffer aurait brisé la capacité d'innovation de nombreux secteurs, que ce soit en Europe ou dans nombre de pays africains, eux aussi entraînés dans la diffusion des innovations de technique ou de gestion dans le cadre de l'économie numérique, que ce soit grâce aux fonds d'investissement spécialisés et à la microfinance ou grâce aux banques classiques. Néanmoins, des débats ont déjà fleuri à propos des effets de la crise du Covid-19 sur le capital de compétence des banques, sur l'évolution possible de certaines relations avec les sociétés clientes et enfin, et surtout, sur la durée du refinancement procuré, dès lors qu'on ne sait véritablement si l'intense récession de l'année 2020 sera suivie par une reprise rapide de la

[65] Mark Granovetter, « Economic action and social structure: the problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, volume 91, 3, 1985, pp. 481-510. Isabelle Huault, « Embeddedness et théorie de l'entreprise. Autour des travaux de Mark Granovetter », *Annales des Mines. Gérer et comprendre*, juin 1998, p. 73-86. Kenneth Lipartito, « Business culture. The embeddedness of business », in Geoffrey Jones & Jonathan Zeitlin (dir.), *The Oxford Handbook of Business History*, New York, 2007; Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 605-610.

[66] Nicolas Eber, « Les relations bancaires de long terme. Une revue de la littérature », *Revue d'économie politique*, 2001, volume 111, n° 2, p. 195-246.

[67] Bjorn Asheim, Philip Cooke & Ron Martin (dir.), *Clusters and Regional Development. Critical Reflections and Explorations*, Londres, Routledge, 2008.

croissance ou au contraire par une morosité conjoncturelle durable[68].

Quoi qu'il en soit, le choc de la crise épidémique aura secoué des banques déjà fragilisées par la crise de leur modèle économique. Nombre d'entre elles étaient engagées dans une remise en cause profonde de leur stratégie, de leur portefeuille d'activités, de la conception de la relation-client. Aussi ont-elles été encore plus éprouvées par les secousses ayant fait vaciller leurs encours de crédits : de lourdes pertes doivent être enregistrées à court terme en 2020 : « La plupart des grands groupes ont enregistré des pertes ou une chute brutale de leurs bénéfices au deuxième trimestre. BNP Paribas et Crédit agricole font exception […]. Partout sur le continent, des institutions affichent au deuxième trimestre 2020 de lourdes pertes : − 11,1 milliards d'euros pour l'espagnole Banco Santander, premier établissement du pays et deuxième banque de la zone euro, − 1,3 milliard pour Société générale, − 1,1 milliard pour la britannique NatWest (ex-RBS), − 77 millions pour l'allemande Deutsche Bank. Lorsqu'ils ne passent pas dans le rouge, les groupes bancaires voient leurs bénéfices nets chuter brutalement (− 96 % chez HSBC et − 91 % pour Barclays, au Royaume-Uni, − 86 % chez Banque populaire-Caisse d'épargne (BPCE), − 77 % pour l'italienne UniCredit, − 79 % pour la néerlandaise ING ou − 50 % pour BBVA en Espagne). »[69]

Un point positif est néanmoins l'épaississement des « matelas » de dépôts que les clients particuliers ont accumulé sur leur compte bancaire, en vertu de l'épargne de précaution[70] : cela laisse présager d'un ruissellement progressif de cet argent liquide dans les circuits de la consommation, en amont d'un rebond de la consommation à terme. Les banques dépendent de l'appréciation plus ou moins pessimiste des risques à affronter et, comme toujours, de leurs anticipations, plus ou moins « rationnelles » et « adaptatives », suite au « chaos » causé par la crise du Covid-19, d'où la des degrés de confiance variables. « Les établissements se préparent à des jours plus compliqués pour leurs clients, comme en témoigne la hausse des provisions au deuxième trimestre, multipliées par deux chez Crédit agricole et par quatre chez Société générale, des sommes qui ont vocation à couvrir d'éventuels défaits de paiement futurs. Les moratoires sur les reports d'échéances arrivent d'ailleurs à terme à la rentrée. »[71]

L'enjeu est triple désormais : comment maintenir le vaisseau à flot dans les trimestres à venir face aux bourrasques durables et comment consolider les zones de flottaison grâce à des apports de fonds propres ? Comment accélérer les processus de recarénage des portefeuilles d'activité et des modes de gestion en plein tangage ? Comment identifier les caps à suivre, tant sectoriels que géographies, et réinventer la carte de la géoéconomie bancaire ?

---

[68] *Cf.* Pascale Touratier, « Quel sera le rôle des banques après la crise du Covid-19 ? », *La Tribune-Occitanie*, 7 mai 2020 [https://toulouse.latribune.fr/economie/2020-05-07/quel-sera-le-role-des-banques-apres-la-crise-du-covid-19-847190.html].

[69] Véronique Chocron, « Les banques européennes violemment secouées par la crise due au coronavirus », *Le Monde*, 8 août 2020.

[70] Thibaut Madelin, « Le matelas de cash des Français a explosé pendant le confinement », *Les Échos*, 11 août 2020.

[71] *Cf.* Romain Gueugneau, « Pourquoi les banques françaises restent confiances malgré la crise », *Les Échos*, 11 août 2020.

Bibliographie

Albert Eric et Madeline Béatrice, « Les entreprises face à un mur de dettes historique », *Le Monde*, 12 juin 2020, p. 16-17.

Asheim Bjorn, Cooke Philip & Martin Ron (dir.), *Clusters and Regional Development. Critical Reflections and Explorations*, Londres, Routledge, 2008.

Bonin Hubert, « Essai de typologie des crises bancaires en France (XIXe-XXe siècles) », in Hubert Bonin et Jean-Marc Figuet (dir.), *Crises et régulation bancaires. Les cheminements de l'instabilité et de la stabilité bancaires*, Genève, Droz, 2015, p. 23-57.

Bourbon Jean-Claude, « Crise du coronavirus : les banques ont ouvert en grand les vannes du crédit », *La Croix*, 24 mai 2020.

Bourdillon Yves, « L'Afrique épargnée par le virus, mais frappées par la crise économique», *Les Échos*, 24 avril 2020, p. 24.

Chaperon Isabelle, « La pandémie de Covid-19 provoque un krach boursier historique », *Le Monde*, 12 mars 2020.

Chocron Véronique, « Les banques vont affronter une vague de crédits douteux », *Le Monde*, 12 juin 2020, p. 17.

Couppey-Soubeyran Jézabel, Perego Erica et Tripier Fabien, « La crise sanitaire va-t-elle générer une nouvelle crise bancaire ? », *The Conversation*, 11 juin 2020.

Diamond Douglas et Rajan Raghuram, « Liquidity risk, liquidity creation, and financial fragility: A theory of banking », *Journal of Political Economy*, 2001, 109, p. 287-327.

Diamond D., « Liquidity, banks, and markets », *Journal of Political Economy*, 1997, 105, p. 928-956.

Diamond D., « Banks and liquidity creation: A simple exposition of the Diamond-Dybvig model », Federal Reserve Bank Richmond, *Economic Quarterly*, 2007, 93 (2), p. 189-200.

Eber Nicolas, « Les relations bancaires de long terme. Une revue de la littérature », *Revue d'économie politique*, 2001, volume 111, n° 2, p. 195-246.

Escande Philippe et Bouissou Julien, « Coronavirus : le spectre du krach de 2008, voire de 1929 », *Le Monde*, 25 mars 2020.

Essombe Jean-Jacques et Derocque Jessica, « Covid-19 : quel impact sur le secteur bancaire et financier ? », Bird & Bird, avril 2020 [https://www.twobirds.com/fr/news/articles/2020/france/covid-19-quel-impact-sur-le-secteur-bancaire-et-financier].

Goodhart Charles et Illing Gerhard (dir.), *Financial Crises, Contagion, and the Lender of Last Resort*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

Guinot Danièle, « Les banques d'affaires prêtes à surfer sur la vague de fusions », *Le Figaro*, 4 juillet 2020.

Ipso Facto & æquitis, « Les banques face à la crise de la Covid 19 », avril 2020 [http://ipsofacto-ce.fr/wp-content/uploads/2020/04/Le-secteur-bancaire-face-%C3%A0-la-crise-du-Covid-19.pdf].

Keohane David et Walker Owen, « Société générale falls to surprise loss with equities unit under pressure », *Financial Times*, 3 août 2020.

Charles Kié, « Covid-19 : la crise oblige les banques africaines à se réinventer », (1/2), 8 mai 2020 ; (2/2) », 13 mai 2020 [https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes/2020-05-13/covid-19-la-crise-oblige-les-banques-africaines-a-se-reinventer-2-2-847532.html], *Afrique. La Tribune.fr*.

Kindleberger Charles & Laffargue Jean-Pierre (dir.), *Financial Crises: Theory, History, and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982. Charles

Kindleberger, *Manias, Panics and Crashes: A History of Financial Crises*, New York, Basic Books, 1989.

Kobrak Christopher et Wilkins Mira (dir.), « The '2008 crisis' in an economic history perspective. Looking at the twentieth century », *Business History*, avril 2011, volume 53, n° 2, p. 175-192.

Larabi Jaïdi, « Coronavirus et Afrique. Le Maroc, un modèle de gestion de crise ? », Paris, Institut Montaigne, 15 mai 2020 [https://www.institutmontaigne.org/blog/coronavirus-et-afrique-le-maroc-un-modele-de-gestion-de-la-crise].

Lederer Édouard, « Flambée inédite du crédit aux entreprises en mai », *Le Monde*, 11 juillet 220.

Ling Idriss, Agence Ecofin, 10 aril 2020 [https://www.agenceecofin.com/ finance/100475621-le-secteur-bancaire-africain-connaitra-un-ralentissement-de performances -en- 2020-malgre-l-appui-des-banques-centrales]

Moniez Laurie, « Le groupe Phildar placé en sauvegarde judiciaire », *Le Monde*, 7 juillet 2020.

Reinhart Carmen et Rogoff Kenneth, *This Time is Different. Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2009.

Renaud Ninon, « Le dépôt de bilan de Wirecard crée un séisme en Allemagne », *Les Échos*, 26 juin 2020.

Soucaille Laurent, « Les banques face à le Covid-19 : Une crise porteuse d'espoirs », *African Banker*, 25 avril 2020.

Tchounand Ristel, entretien avec Ismaïl Douiri, « Le secteur bancaire devra s'adapter à un nouvel environnement », *Afrique La Tribune*, 28 mai 2020.

Tocqueville Jean-Guillaume (de) et Feunteun Catherine, « Solidité des banques face au coronavirus : pas de panique ! », *FigaroVox*, tribune, 3 avril 2020.

Wade Adama, « Sénégal ; les banquiers s'engagent fortement pour le fonds Force Covid-19 », *Financial Afrik*, 2 avril 2020 [https://www.financialafrik.com/2020/04/02/senegal-les-banquiers-sengagent-fortement-pour-le-fonds-force-covid-19/].